

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'716
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 350.004
Abo-Nr.: 1081047
Seite: 8
Fläche: 28'851 mm²

Des retraites pour financer la traversée du lac

> **Genève** L'expert Jörg Odermatt analyse les avantages d'un partenariat public-privé

A Genève, la traversée autoroutière du lac a refait surface en début d'année avec l'aboutissement d'une initiative lancée par des partis de droite. Le texte veut inscrire dans la Constitution la nécessité de relier les deux rives. Si les écueils demeurent nombreux, c'est bel et bien la question du financement, estimé entre 2,8 et 3,3 milliards de francs, qui fait débat. Jörg Odermatt, directeur de PensExpert, société spécialisée dans la gestion d'avoires de prévoyance, est convaincu que les caisses de pension seraient intéressées à cofinancer un tel ouvrage.

Le Temps: Quel intérêt pour les caisses de pension d'investir dans des infrastructures publiques?
Jörg Odermatt: La situation est



extrêmement compliquée. Le marché obligataire ne rapporte presque plus rien. Le prix du marché immo-

bilier est trop élevé, tout comme celui des actions. Il est donc difficile pour les caisses de pension de trouver des placements avec un certain retour sur investissement ainsi qu'une sécurité relativement garantie. En parallèle, ces mêmes caisses ont toujours plus de prestations à délivrer, étant donné l'augmentation de l'espérance de vie.

– Quelle rentabilité peuvent-elles espérer?

– Un retour sur investissement d'environ 1 à 2% supérieur à celui des obligations est attendu. Ce n'est pas beaucoup mais c'est déjà plus qu'actuellement.

– Avez-vous chiffré le montant global disponible pour ce type d'investissements?

– C'est un énorme capital de prévoyance que nous estimons aujourd'hui à quelque 800 milliards de francs. Cette manne devrait augmenter chaque année encore jusqu'en 2025, où nous devrions atteindre un plafond, soit entre 1200 et 1300 milliards de francs.

– Les caisses de pension ne peuvent consacrer que 15% de leur portefeuille d'investissement à ce type de placements. Ce taux est-il suffisamment élevé?

– Il l'est. Seul bémol, depuis la révision de la loi le 1er juillet 2014, les infrastructures font partie des placements alternatifs, qui ne sont autorisés que sous la forme de placements collectifs diversifiés, moins transparents et coûtant plus cher. Nous ne pouvons pas, hélas, financer directement des infrastructures en Suisse aujourd'hui.

– Concernant la traversée du lac, vous affirmez que des caisses de pension seraient intéressées à financer un tel ouvrage. Qui sont-elles?

– Ce n'est un secret pour personne que les grandes caisses de pension et les caisses de pension cantonales cherchent de nouvelles possibilités d'investissements. Je crois savoir que la caisse fédérale Publika serait vivement intéressée.

– Comment rendre compte de la relative frilosité des pouvoirs politiques à s'ouvrir au partenariat public-privé (PPP)?

– Contrairement aux pays anglosaxons, la Suisse n'a aucune expérience en la matière. Cela peut être effrayant. Ensuite, la Confédération et les cantons arrivent encore à financer eux-mêmes leurs infrastructures en empruntant sur les marchés. Mais cette situation devrait changer au vu de l'état de l'endettement des finances publiques qui s'accroît chaque année un peu plus. Enfin, une dernière difficulté est d'ordre culturel. En Suisse, on reste attaché à un Etat fort, un Etat dont l'une des tâches quasi régaliennes consiste à financer lui-même ses infrastructures. Nous avons de la peine à déléguer.

– Que penser de l'hostilité que semble soulever un péage?

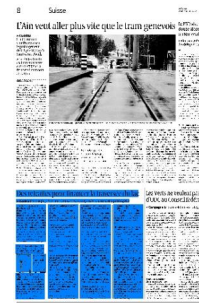
– Je comprends cet obstacle. Mais c'est bel et bien un péage qui permettra, une fois l'ouvrage amorti, de financer ses coûts de fonctionnement. On peut aussi imaginer que l'Etat puisse augmenter sa participation au financement de l'infrastructure pour réduire le montant du péage. Je vois mal le canton de Genève augmenter aujourd'hui ses impôts.

– Il faudra encore convaincre les Chambres fédérales de modifier la législation, qui l'interdit aujourd'hui. Comment y parvenir?

– Il faudrait que les caisses de pension parlent d'une seule voix. A ce jour, cette voix unique manque cruellement pour faire efficacement du lobby à Berne. Surtout à l'heure où les parlementaires fédéraux me semblent particuliè-

Datum: 19.01.2015

LE TEMPS



ppp
Verein PPP Schweiz

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'716
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 350.004
Abo-Nr.: 1081047
Seite: 8
Fläche: 28'851 mm²

remement ouverts à cette discussion.

– Le Conseil fédéral reconnaît que, sur l'entier du cycle de vie d'une infrastructure, une solution fondée sur un PPP revient plus cher à la Confédération qu'une acquisition traditionnelle. Que répondez-vous?

– Qu'un PPP permettra notamment de respecter le frein à l'en-

dettement inscrit dans la Constitution. Mais aussi que l'Etat construira plus vite ses infrastructures en les finançant par les caisses de pension que s'il attend d'avoir lui-même les fonds nécessaires. C'est une question de priorité politique.

Propos recueillis par Olivier Francey